**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 1 (1863)

**Heft:** 49

**Artikel:** Fragment de la chronique des chanoines de Neuchâtel

**Autor:** Favrat, L.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-176776

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

### JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

## Fragment de la chronique des chanoines de Neuchâtel.

Il a paru à Neuchâtel, en 4839, un petit volume extrêmement curieux et intéressant, lequel renferme de nombreux extraits de la Chronique rédigée autrefois par les chanoines de cette ville. Ces extraits sont d'autant plus précieux que le manuscrit original a péri dans un grand incendie qui détruisit une partie de la ville de Neuchâtel au commencement du dix-septième siècle. Nous pensons être agréables à nos lecteurs en leur donnant un des plus jolis fragments de cette chronique. Il se rapporte aux guerres de Bourgogne, dont il raconte avec beaucoup de verve et d'originalité un des épisodes les moins connus. Nous conservons autant que possible au style sa couleur naïve et pittoresque, et n'y touchons que pour le rendre parfaitement accessible à tous.

L. Fayrat.

Le duc de Bourgogne, pensant raccommoder son affaire, remit sur pied gens de guerre et multitude plus grande que lors de sa première campagne devant Grandson. Et vinrent devers lui, à Lausanne, Lombards Bourguignons, Savoyards, et, de Flandre, bien deux mille chevaliers et hauts seigneurs. Or, avant que de partir, et dans le dessein d'assaillir Morat et de molester en après les Ligues 1 en leurs foyers, le dit duc Charles plaça huit mille Bourguignons et Savoyards sous l'autorité du seigneur comte de Romont (Jacques de Savoie), pour aller faire sacs et pillages dans le pays des Alliances à l'entour de Morat, et mettre empêchements à ce que cette ville pût être ravitaillée. Le comte de Romont chevauche devers Estavayer et tout le long du lac, se loge dans Cudrefin, passe au matin la Broye au pontonnage 2 decà et à celui du Vully, dans le dessein de butiner et de brûler Aneth et autres lieux voisins de Morat du côté de bise. Les seigneurs de Berne tenaient par là près de six cents des leurs, lesquels crièrent Grandson! Grandson! de long et de large, et tôt par tous moutiers (monastères, églises) sonnèrent cloches et campanelles (petites cloches, cloches argentines). Déjà il était bruit depuis deux jours, par toute la Comté, que les Bourguignons de rechef apparaissaient; et le seigneur de Romont avait tant pillé et incendié par delà, qu'une bonne garde fut logée au château du pont de Thielle, et aussi dans l'abbaye de St-Jean, où l'on mit quatre cents hommes, non compris les bourgeois et les francs-archers de monsieur de Valangin. Ceux d'Aneth et lieux environnants, notoirement les femmes et les filles, voyant le Savoyard (le comte de Romont) qui chassait devant lui le bétail, et avançait toutefois petitement, ne connaissant guère le chemin en de tels marais, - courrent sus avec des piques, fourches, crouillons et autres engins de ménage. Bientôt après accoururent ceux d'Aarberg, du Landeron et de Cressier, et pareillement les compagnons du pont de Thielle et de St-Jean, voire même ceux qui étaient au labeur dans les champs et vignes, tout le long du lac jusques en la ville de Neuchâtel, tous ayant résolu de gagner promptement la maison et le pontonnage de la Sauge, aux fins de reprendre au Savoyard le bétail emmené des pâquiers d'Aneth. Mais le prédit seigneur de Romont, grandement empêché, voire même enfondré dans ces marais, où ses chevaliers et gens d'armes étaient à pied, contraints qu'ils avaient été de laisser chevaux et valets à Cudrefin et sur le mont Vully; rudement assailli d'ailleurs et sans lieu ni loisir de ranger ses gens en bataille, voyant venir de loin, deçà delà, gens et bannières contre les siens, le prédit seigneur, disons-nous, avait changé son plan et repassé la Broye, mais non si hâtivement toutefois et sans que ses dernières bandes ne fussent frottées au dos et quelquesuns jetés dans la Brove, où ils burent leur soûl. Or les Allemands et ceux d'Aneth et lieux proches pensaient qu'il n'était pas possible de leur donner la chasse plus outre, et l'on faisait seulement force mousquetades d'une rive à l'autre. Le vaillant banneret du Landeron, voyant cela, dit aux siens : « Le jeu des Allemands rien ne vaut, sur la rive delà sont les paillards échappés de Vaumarcus, il faut les assaillir au col; » et leur

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On disait, pour désigner les Suisses : les Ligues, les hautes Ligues, les Ligues des Hautes-Allemagnes, les Alliances.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Large bateau plat, bac.

montrant certains bestiaux épouvantés qui traversaient plus bas dans l'eau du lac, se mit à crier : « Enfants de bien! voilà notre chemin; ce bétail est un signe de l'assistance que nous donne saint Martin, faisons notre devoir! » Sitôt dit, sitôt fait: tous courent vers l'endroit et passage aux vaches. Là, le banneret du Landeron se mit dans l'eau, tenant haute sa bannière et criant de plus belle: « A moi, enfants de bien de la Comté! à moi! » Et bravement tous les nôtres le suivirent. Le Savoyard, surpris de tant de hardiesse, se retire quelque peu du côté du mont Vully, de quoi profitèrent ceux de Berne pour retirer à eux le pontonnage et les barques, et, en bons compagnons qu'ils sont, ils sautent tous sur l'autre rive. Alors le seigneur de Romont, ayant rallié et rangé son monde, fait volte-face et fière contenance, et assaille rudement ceux du Landeron qui étaient les plus avancés et les plus proches. Son front de bataille était si grand et si serré, que ni les Allemands ni les nôtres ne pouvaient tenir longtemps la rive delà, et tous allaient être contraints de repasser l'eau, à leur grand regret, lorsque, par bonne fortune, surviennent à grands sauts quatre fortes bannières: Neuveville, Cerlier et lieux par-delà.

Grandement réconfortés par cette bonne assistance, tous s'unissent pour courir sus au Savoyard, si formidable que soit sa position; puis après invocation, comme il est juste, ils se ruent droit dessus, ceux du Landeron les premiers, frottant et dépêchant l'ennemi sans merci aucune, au dos et au ventre, pendant quoi ceux de Morat et du Vully, qu'on n'attendait pas, descendent le mont et tombent sur l'échine de ces pauvres Savoyards et Bourguignons. Enfin, d'autre part cinq forts bateaux de Neuchâtel abordent encore à la Sauge, portant quelques chevaliers et hommes d'armes du comte Rodolphe, outre force bourgeois et notables, spécialement monsieur de Collombier, lieutenant de la Comté, envoyé par notre seigneur comte pour prendre et donner prompte et sûre information de ce qui adviendrait de tout ce train et fracas. Il ne fut pas possible au dit seigneur de Romont de tenir plus longtemps la campagne devant tant de réconforts, et pensant se ravitailler dans la ville de Cudrefin et les lieux clos d'alentour, il se retira en icelle. Mais la chasse lui fut donnée si rudement et corps à corps, que ceux du Landeron, puis tous les autres, se trouvèrent là dedans pêle-mêle et sens dessus dessous, et il y eut de rechef déconfiture du Savoyard dans la dite ville de Cudrefin et lieux proches, où ceux des bateaux et autres tard venus jouèrent aussi quelque peu des poings, et la tuerie aurait été bien autrement grande, si la nuit venant à tomber n'avait permis à l'ennemi de se sauver du côté d'Estavayer. Ainsi chacun s'en retourna en ses foyers, les Allemands et les nôtres, fort joyeux d'avoir mis bonne fin à cette affaire. Par voies et chemins, ceux du Landeron furent grandement louangés et nourris, et jeunes et vieux, petits enfants et leurs mères sortaient pour les recevoir. Il est de fait que ceux-là montrèrent belle et grande vaillance, et presque surhumaine. Il faut dire aussi que la bannière du Landeron était coulumière du fait et besognait toujours de la même manière et non autrement. C'est en témoignage et en l'honneur de cette tant belle conduite que notre sire comte appela le jour d'après le banneret et les notables du Landeron, et devant tous, le dit banneret, Bellenost, fut armé chevalier sous le grand porche de Notre-Dame.

Telle mauvaise fortune ainsi advenue de prime-abord au seigneur de Romont, était une vraie admonition du ciel adressée au duc de Bourgogne, pour lui faire changer ses projets et laisser en paix les ligues et alliances; mais si chrétienne pensée ne pouvait se loger en sa tête, aussi ordonna-t-il promptement le départ de Lausanne. Et son entendement ne semblait pas si ouvert qu'avant les affaires de Grandson, comme si Dieu eût voulu, par un pareil exemple, avertir les plus puissants et redoutés princes que les superbes ne sont que fols devant sa face, que pour cela il les délaisse et ils perdent bientôt leur honneur et puissance.

### L'humanité à travers les âges.

VII.

A Sophocle qui avait, dans ses drames, représenté l'homme plus grand que nature (495 avant J.-C.); à Eschyle qui avait donné le drame historique (477 avant J.-C.), succéda un nouveau développement d'idées. Socrate (470 avant J.-C.) veut apprendre aux hommes l'art de se connaître soi-même, et quelle tâche l'homme doit accomplir sur la terre. « Tous les dons mortels sont trompeurs: la richesse passe, la puissance tombe, la beauté se flétrit, la force s'abat; il n'y a donc de sûr pour le bonheur, que la sagesse. »

- « La sagesse est la connaissance du vrai bien.
- « Ce *vrai bien*, notre raison le reconnaît, notre volonté le repousse ou le choisit. »

Ce vrai bien, c'est la divinité. Homère avait rapproché le ciel de la terre.

Socrate détache les hommes de la terre pour les transporter dans le ciel vers la divinité.

Euripide, au théâtre, suivait la même route. « Ces dieux, dit-il, ont contracté entre eux des unions que réprouvent toutes les lois. Ne les a-t-on pas vu usurper un trône, charger leurs pères de chaînes? et cependant ils habitent l'Olympe et supportent sans remords le poids de leurs crimes! Quoi! Diane écarte de ses autels les hommes souillés d'un meurtre récent, et elle prend plaisir à se faire immoler des victimes humaines! »

Après avoir ainsi, dans ses drames, démoli par le raisonnement les divinités de la Grèce, il salue le Dieu inconnu: « O toi, qui que tu sois, qui donnes le mouvement à la terre, je t'adresse mes prières, car c'est toi qui, par des voies secrètes, gouvernes toutes les choses selon la justice. »